

Évolution du marché
du travail dans les MRC

Bulletin

FLASH

Décembre 2018

FAITS SAILLANTS

Dans l'ensemble, la situation du marché du travail s'est améliorée au Québec en 2017. Le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans a continué sa progression, alors que le taux de travailleurs et le revenu d'emploi médian ont connu leurs plus fortes hausses depuis 2011. L'augmentation du nombre de travailleurs se manifeste uniquement chez les employés, celui des travailleurs autonomes ayant diminué, tant dans l'ensemble du Québec que dans la quasi-totalité des municipalités régionales de comté (MRC).

Parmi les 104 MRC du Québec, un peu plus de la moitié ont connu une hausse du nombre de travailleurs par rapport à 2016. Celles qui affichent les plus fortes augmentations sont majoritairement situées dans la couronne de Montréal et en périphérie de Québec. Quant au taux de travailleurs, 94 MRC connaissent une croissance, et parmi celles qui présentent les plus fortes hausses, plusieurs font partie de l'Abitibi-Témiscamingue. Par ailleurs, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine se démarque en 2017 par une importante hausse tant du nombre et du taux de travailleurs que du revenu d'emploi médian.

À l'inverse, plusieurs MRC enregistrent des baisses du nombre de travailleurs. Ce déclin touche particulièrement celles des régions de l'est du Québec ainsi que les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais.

Ce bulletin donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les 104 MRC du Québec en 2017, analysée à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec. L'analyse s'appuie principalement sur trois indicateurs élaborés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), à savoir le [nombre de travailleurs](#), qui correspond au nombre de personnes qui occupent un emploi (employés ou travailleurs autonomes), le [taux de travailleurs](#) (part des travailleurs dans la population de 25 à 64 ans) ainsi que le [revenu d'emploi médian](#) des 25 à 64 ans. Ces notions sont expliquées en détail dans le [glossaire](#), à la fin de ce bulletin. En plus de comparer les données provisoires de 2017 avec celles de 2016 afin de mieux cerner l'évolution récente du marché du travail, cette publication met en évidence les disparités entre les territoires supralocaux. De plus, cette édition du *Bulletin Flash* s'attarde sur la situation du travail autonome et son importance relative dans les différentes MRC québécoises.

Nombre de travailleurs

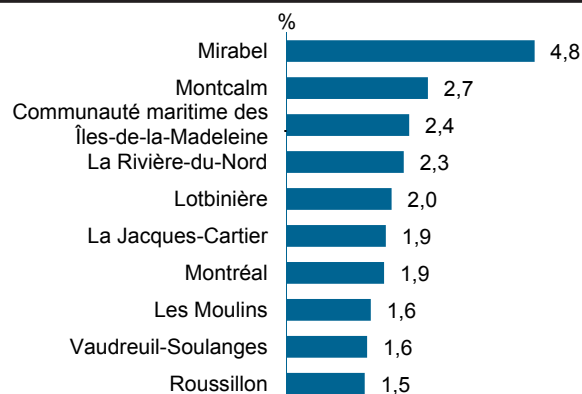
Selon les données provisoires de 2017, le nombre de personnes de 25 à 64 ans qui travaillent s'élève à 3 359 076 dans l'ensemble du Québec, en hausse de 1,0 % (+ 34 235) par rapport à 2016. Malgré un épisode de faible croissance entre 2013 et 2015, le nombre de travailleurs est en progression constante depuis 2010. L'augmentation en 2017, tout comme celle de 2016, se traduit par une accélération de la cadence. Il est à noter qu'elle s'est faite entièrement du côté des employés, le nombre de travailleurs autonomes enregistrant une sixième baisse annuelle d'affilée.

À l'échelle des 104 MRC, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans évolue de façon variable. Ce sont principalement les MRC à forte croissance démographique de la couronne de Montréal qui connaissent les hausses les plus importantes à ce chapitre en 2017. Des dix MRC affichant les plus fortes augmentations (figure 1), six sont situées en périphérie de Montréal. Parmi celles-ci, Mirabel, Montcalm et La Rivière-du-Nord ressortent avec un taux de croissance supé-

rieur à 2 %. Du côté de la couronne sud, la progression dans Vaudreuil-Soulanges et Roussillon mérite d'être soulignée. La métropole n'est pas en reste. Le nombre de travailleurs y a augmenté de 1,9 % en 2017, ce qui est presque deux fois plus rapide que dans l'ensemble du Québec. Depuis 2011, le taux de croissance de Montréal se maintient de façon ininterrompue au-dessus de celui du Québec.

À Québec et dans quelques MRC avoisinantes, le nombre de travailleurs continue aussi de progresser, mais l'ampleur de la croissance observée est généralement moindre que dans les territoires supralocaux de la grande région de Montréal. Avec une augmentation de 1,9 %, La Jacques-Cartier, en banlieue de Québec, est encore celle qui se distingue par la plus forte croissance de la région administrative de la Capitale-Nationale. Dans la MRC de Lotbinière, en périphérie sud de Québec, la croissance atteint 2,0 %.

Figure 1
Les dix MRC ayant la plus forte croissance du nombre de travailleurs, 2016-2017



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

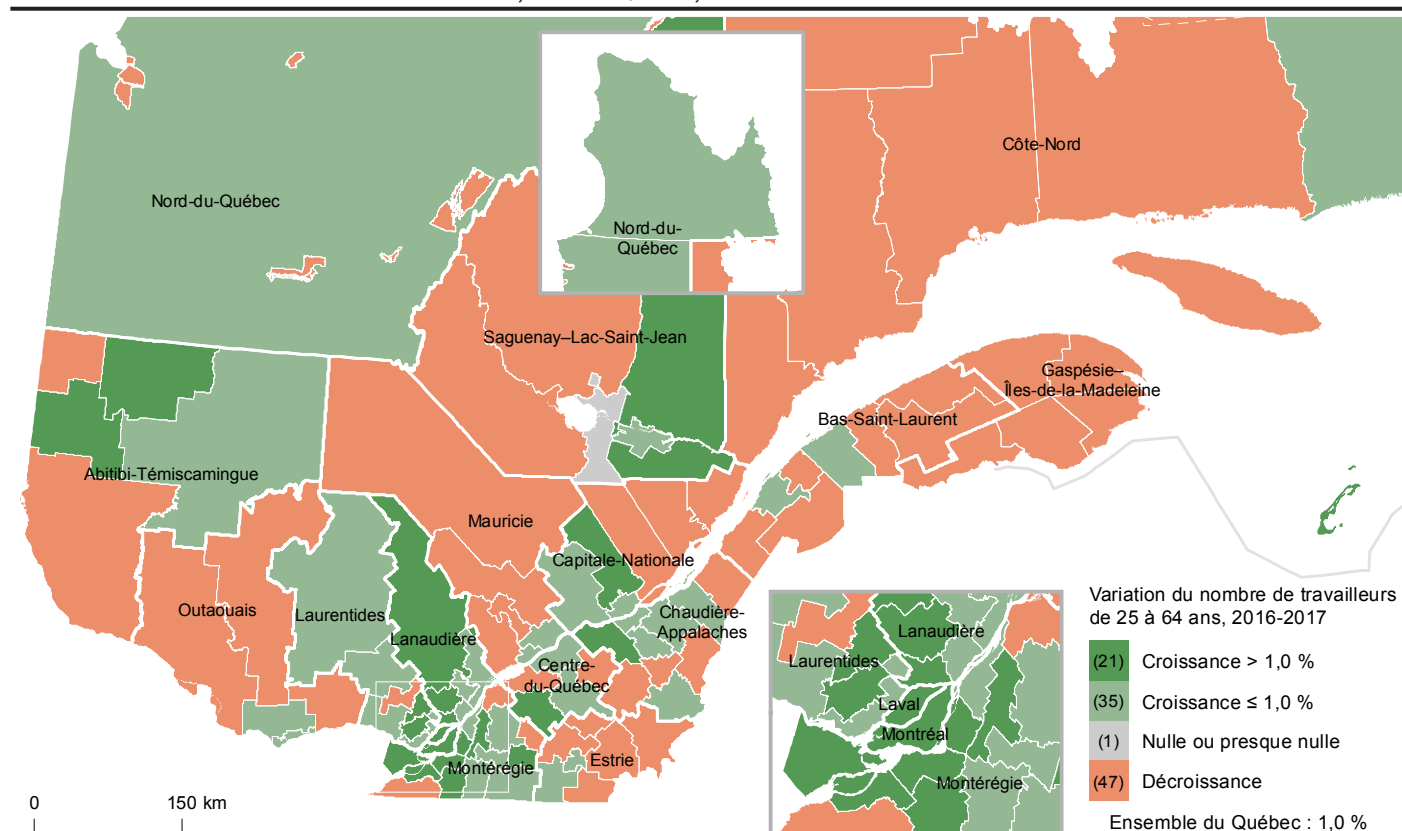
Seulement quatre MRC éloignées des grands centres urbains connaissent une variation en pourcentage du nombre de travailleurs supérieure à celle du Québec, soit Abitibi, Rouyn-Noranda, Le Fjord-du-Saguenay et la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Pour cette dernière MRC, il s'agit d'un net revirement par rapport aux baisses annuelles enregistrées successivement de 2012 à 2016. Ce changement s'explique par un essor remarquable des activités de la pêche commerciale en 2017. Par ailleurs, le nombre de travailleurs augmente plus rapidement dans les MRC de Drummond et de Matawinie que dans l'ensemble du Québec. La progression observée dans cette dernière MRC (+ 1,4 %) contraste positivement avec la croissance faible ou négative qui la caractérisait depuis 2008.

À l'opposé, dans 47 des 104 MRC, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans se replie en 2017. Les baisses sont observées dans plusieurs territoires supralocaux des régions administratives confrontées à un vieillissement accéléré de la population¹, telles que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et la Mauricie. Dans ces régions, la population en âge de travailler ne cesse de reculer, ce qui a évidemment une incidence négative sur l'évolution du nombre de travailleurs. Cette situation touche aussi des MRC du nord de l'Outaouais, soit Pontiac, Papineau et La Vallée-de-la-Gatineau, trois MRC où l'âge médian dépasse les 50 ans² et qui figurent parmi celles qui présentent les plus importants reculs du nombre de travailleurs en 2017.

1. Pour des explications sur l'évolution de la population dans les régions et les MRC, consulter les fiches régionales du [Bilan démographique du Québec. Édition 2018](#).
2. Selon les données provisoires de 2017. Voir les tableaux de données sur l'âge moyen et médian de la population dans les MRC de l'Outaouais, sur le [site Web de l'ISQ](#).

Carte 1

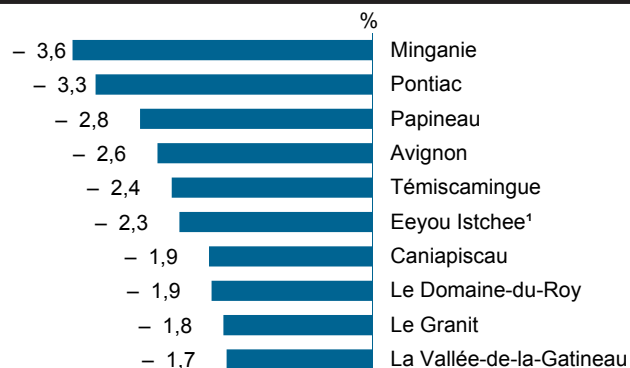
Variation du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2016-2017



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le nombre de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Figure 2

Les dix MRC affichant la plus forte baisse du nombre de travailleurs, 2016-2017



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Repli dans les MRC de la Côte-Nord

Le nombre de travailleurs continue de diminuer dans la région de la Côte-Nord. Les MRC de Minganie, de Caniapiscou, de Manicouagan et de La Haute-Côte-Nord enregistrent des reculs de plus de 1 % entre 2016 et 2017. Dans Minganie, le repli du nombre de travailleurs au cours des cinq dernières années serait

en grande partie attribuable au ralentissement des activités liées à la construction du complexe hydroélectrique de la Romaine, qui ont culminé en 2012 et qui doivent prendre fin en 2020. En ce qui concerne Caniapiscou, il s'agit d'une cinquième baisse annuelle consécutive et l'on y voit un lien avec les pertes d'emplois dans le secteur minier (Madore et Caron, 2018).

Taux de travailleurs

Pour une huitième année consécutive, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans s'accroît dans l'ensemble du Québec et atteint en 2017 un sommet inégalé de 77,0 %. La croissance par rapport à 2016 atteint 0,9 point de pourcentage, ce qui est plus rapide que celle des cinq dernières années, et elle touche la grande majorité des MRC. Seuls huit territoires supralocaux affichent un recul du taux de travailleurs, et dans deux autres il demeure stable. Les plus fortes diminutions sont observées dans l'Administration régionale Kativik, Le Haut-Saint-Laurent, Pontiac et L'Île-d'Orléans.

Dans 44 des 104 MRC, le taux de travailleurs augmente avec plus de vigueur que dans l'ensemble du Québec. En dépit du recul du nombre de travailleurs dû à la baisse de l'emploi dans le secteur minier, Caniapiscou connaît la plus forte croissance du taux de travailleurs du Québec, soit une hausse de 3,3 points de pourcentage. Cette situation résulte d'une diminution plus importante de la population des 25 à 64 ans (– 5,6 %) que du nombre de travailleurs (– 1,9 %). La baisse de la population en âge de travailler dans cette MRC est attribuable principalement au solde

migratoire interne qui est négatif. En effet, cette MRC de la Côte-Nord présente le plus lourd déficit migratoire interne de tous les territoires supralocaux, et les pertes migratoires dans les groupes d'âge des 25-44 ans et des 45-64 ans sur la Côte-Nord sont parmi les plus importantes du Québec (St-Amour, 2018). Cela laisse donc entendre qu'une portion importante de personnes qui ont perdu leur emploi en 2017 ne réside plus dans Caniapiscou.

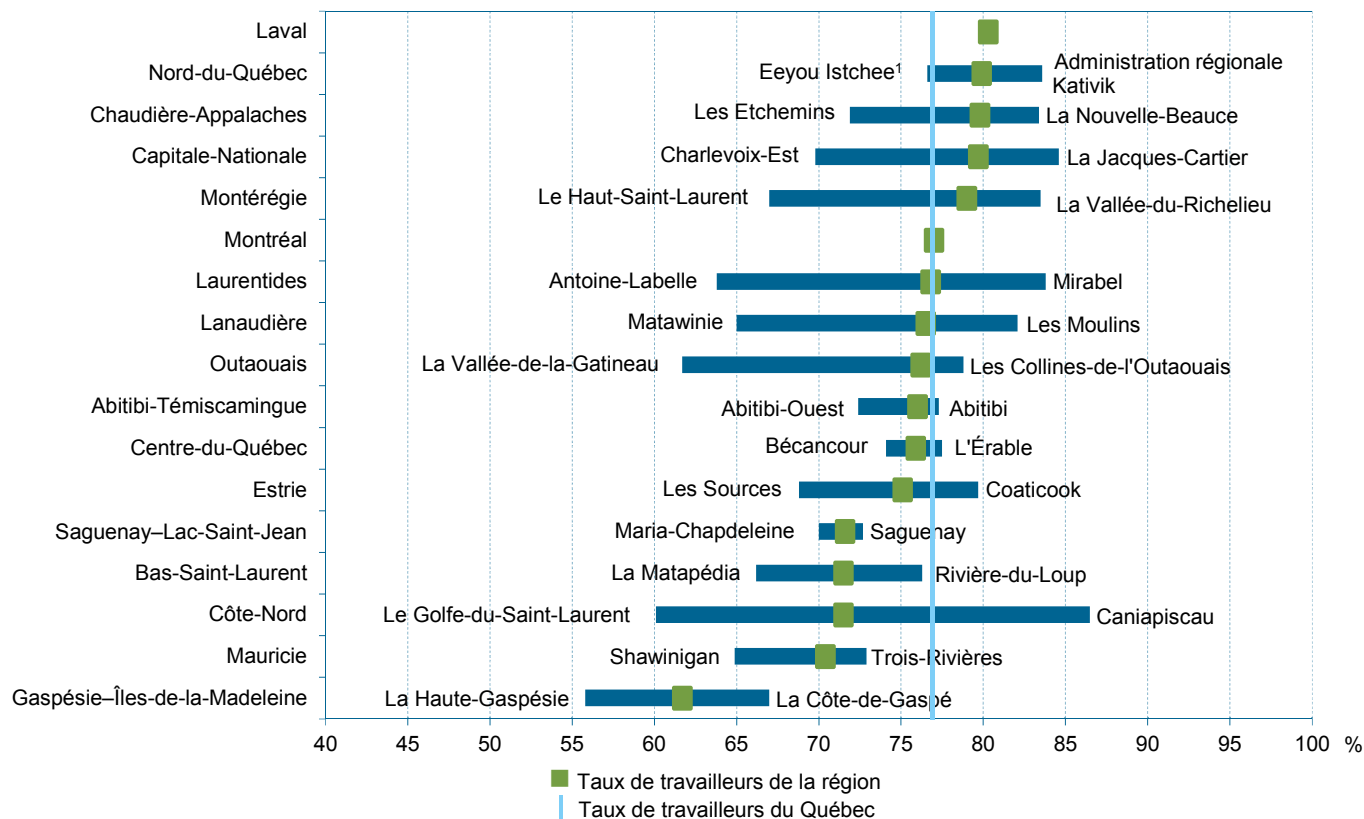
La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine connaît la deuxième plus forte progression du taux de travailleurs, avec une augmentation de 2,3 points de pourcentage en regard de 2016. Contrairement à Caniapiscou, la hausse du taux dans cette communauté maritime résulte d'une croissance du nombre de travailleurs (+ 2,4 %) combinée à une baisse de la population en âge de travailler (– 1,3 %).

D'autre part, les cinq MRC de l'Abitibi-Témiscamingue enregistrent une croissance du taux de travailleurs supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Les hausses les plus marquées dans cette région sont observées dans les trois MRC les plus peuplées, à savoir La Vallée-de-l'Or (+ 1,6 point), Rouyn-Noranda (+ 1,5 point) et Abitibi (+ 1,5 point).

À Montréal, le taux de travailleurs progresse de 1,1 point de pourcentage, ce qui représente l'évolution la plus importante des six dernières années pour la métropole. Cette croissance du taux de travailleurs résulte d'une hausse plus rapide du nombre de travailleurs (+ 1,9 %) que de la population de 25 à 64 ans (+ 0,5 %).

Figure 3

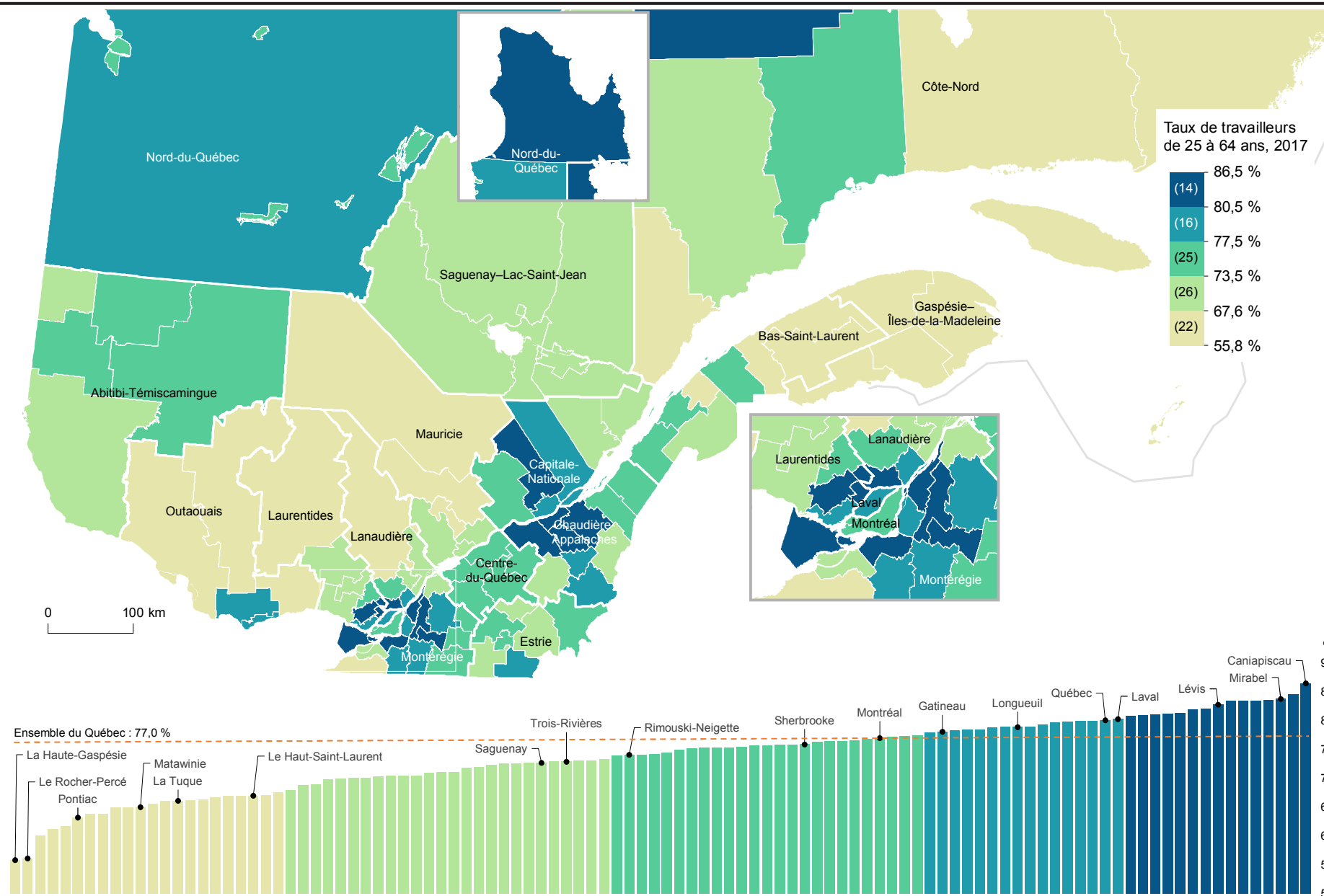
Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives, 2017



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 4
Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2017



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le taux de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

C'est également le cas de plusieurs MRC de la couronne nord de Montréal comme La Rivière-du-Nord, Montcalm et Les Moulins, mais aussi Lotbinière, dans la couronne sud de Québec.

Plusieurs MRC de la périphérie de Montréal en tête de classement

Les taux de travailleurs les plus élevés continuent d'être observés dans des régions situées en périphérie des grands centres urbains. Parmi les 17 MRC qui obtiennent des taux supérieurs à 80 %, 5 se trouvent dans la couronne sud de Montréal (La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville, Vaudreuil-Soulanges, Roussillon et Rouville), 4 se trouvent dans sa couronne nord (Mirabel, Les Moulins, Thérèse-De Blainville et Laval) et 6 dans la grande région de Québec, dont 4 dans la Chaudière-Appalaches (La Nouvelle-Beauce, Lévis, Bellechasse et Lotbinière). Les MRC de Caniapiscau et de l'Administration régionale Kativik font figure d'exception en étant les seules situées dans des régions dites éloignées où le taux de travailleurs dépasse 80 %.

Faibles taux de travailleurs dans les régions éloignées des grands centres

La plupart des MRC des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se caractérisent par des taux de travailleurs nettement plus faibles que le taux québécois. Ce sont d'ailleurs deux MRC de la péninsule gaspésienne qui présentent les plus faibles taux au Québec, soit La Haute-Gaspésie (55,8 %) et Le Rocher-Percé (56,1 %). On constate ainsi que dans cinq des six MRC que compte cette région, moins de deux particuliers de 25 à 64 ans sur trois occupent un emploi en 2017. C'est également le cas de trois MRC de la Côte-Nord : Le Golfe-du-Saint-Laurent, La Haute-Côte-Nord et Minganie. Dans les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie, les taux de travailleurs sont, là aussi, parmi les plus bas du Québec. Par contraste, dans ces mêmes régions, les MRC les plus méridionales montrent des taux généralement plus élevés. Les figures 3 et 4 rendent bien compte de ces disparités régionales.

Portrait des travailleurs autonomes¹

En 2017, le Québec compte 286 555 travailleurs autonomes de 25 à 64 ans au sein d'entreprises non constituées en société, ce qui représente 8,5 % des particuliers occupant un emploi. Parmi cette catégorie de travailleurs, 56,0 % sont âgés de 45 à 64 ans, une proportion plutôt stable depuis 2011, et la répartition entre les hommes et les femmes y est relativement égale.

Depuis 2012, le travail autonome ne cesse de perdre du terrain au Québec. Le repli s'est même accéléré en 2017, avec une baisse de 3,3 %, qui suit celle de 0,2 % enregistrée un an plus tôt. Le recul touche plus les hommes que les femmes et il se manifeste principalement dans l'industrie de la construction, dans le secteur de l'agriculture, foresterie, pêche et chasse ainsi que dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

Évolution du nombre de travailleurs autonomes dans les MRC

Le nombre de travailleurs autonomes diminue en 2017 dans presque toutes les MRC de la province. Seules deux exceptions sont à signaler : la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, où le nombre de travailleurs augmente de 12,6 % par rapport à 2016, et Mirabel où il croît timidement. Dans la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, la variation positive du nombre de travailleurs autonomes en 2017 est attribuable essentiellement à l'industrie de la pêche, de la chasse et du piégeage où une hausse

de 49,0 % (+ 77 travailleurs) est observée. Il faut souligner que le nombre de travailleurs autonomes fluctue considérablement d'une année à l'autre dans cette MRC qui se particularise en 2017 comme la seule où la part des travailleurs autonomes a augmenté par rapport à 2016.

À Montréal, la situation est singulière, le nombre de travailleurs autonomes ayant légèrement reculé en 2017, bien qu'il soit en hausse dans le secteur du transport des personnes. Cette croissance, amorcée depuis 2014 et encore vive, pourrait s'expliquer par le développement de l'économie de partage ou collaborative² dans l'industrie du transport par taxi.

Ce sont principalement les MRC éloignées des grands centres urbains qui subissent les diminutions les plus marquées du nombre de travailleurs autonomes entre 2016 et 2017. C'est le cas, entre autres, des Basques, de Maria-Chapdelaine et de La Haute-Côte-Nord où le nombre de travailleurs autonomes diminue de plus de 13 % en regard de 2016. Pour Les Basques, il s'agit d'un treizième repli annuel consécutif.

Notons qu'en 2017, toutes les MRC des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec connaissent une diminution plus forte que celle observée au Québec (- 3,3 %). Dans l'ensemble des MRC de ces régions, le déclin du travail autonome s'applique tant au secteur de la production de biens qu'à celui des services.

1. Pour la définition des catégories de travailleurs, travailleurs autonomes et employés, voir la section [Glossaire](#), à la fin de ce bulletin. Pour des explications sur ces définitions, les sources de données et la méthode d'estimation, consulter l'édition de juin 2018 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 4).

2. Statistique Canada (2017) définit l'économie du partage comme une activité facilitée par les plateformes numériques, dans laquelle les gens louent leurs compétences (p. ex. la conduite automobile) et offrent leurs ressources (p. ex. la voiture) en échange de montants d'argent.

Forte proportion de travailleurs autonomes dans les MRC des Laurentides et de l'Estrie

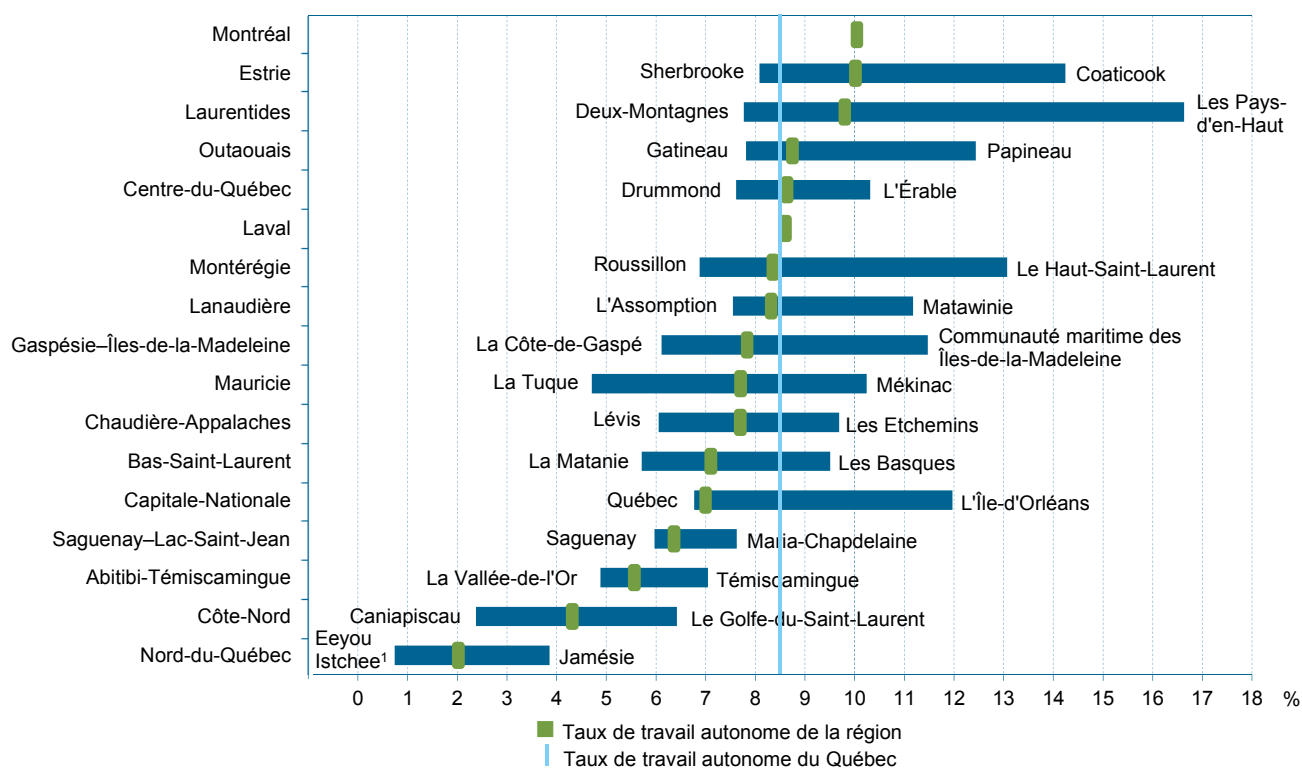
L'importance du travail autonome varie beaucoup d'une MRC à l'autre. En 2017, 22 des 104 MRC affichaient une proportion de travailleurs autonomes supérieure ou égale à 10,0 %. La MRC des Pays-d'en-Haut est celle qui compte la plus grande part de travailleurs autonomes, près de 17 % des personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans y exerçant un travail indépendant. Dans ce territoire supralocal de la région des Laurentides, les travailleurs autonomes se concentrent principalement dans les industries des services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que dans les services administratifs et de soutien. En plus des Pays-d'en-Haut, trois autres MRC de la région des Laurentides présentent une part de travailleurs autonomes dépassant les 10 %, soit Les Laurentides (13,8 %), Argenteuil (11,6 %) et Antoine-Labelle (10,3 %). Notons que les travailleurs autonomes de ces MRC sont en moyenne nettement plus âgés que ceux de l'ensemble de la province.

Le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société occupe aussi une place relativement importante au regard de l'emploi dans la région de l'Estrie. En 2017, l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Sherbrooke, affichent un taux de travail autonome supérieur à celui observé au Québec, dont Coaticook (14,2 %) et Le Haut-Saint-François (12,4 %). Dans ces deux MRC, plus du quart des travailleurs autonomes exercent leurs activités dans le secteur de l'agriculture.

En revanche, la part relative du travail autonome demeure inférieure à celle du Québec dans l'ensemble des MRC des régions administratives du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, et du Nord-du-Québec. D'ailleurs, ce sont les MRC d'Eeyou Istchee et de l'Administration régionale Kativik, toutes deux situées dans le Nord-du-Québec, qui enregistrent les taux de travail autonome les plus faibles de la province. Dans ces deux MRC nordiques, les travailleurs autonomes constituent moins de 1 % de l'ensemble des travailleurs de 25 à 64 ans.

Figure 5

MRC affichant le taux de travail autonome le plus faible et le plus élevé pour chacune des régions administratives, 2017



1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Revenu d'emploi médian

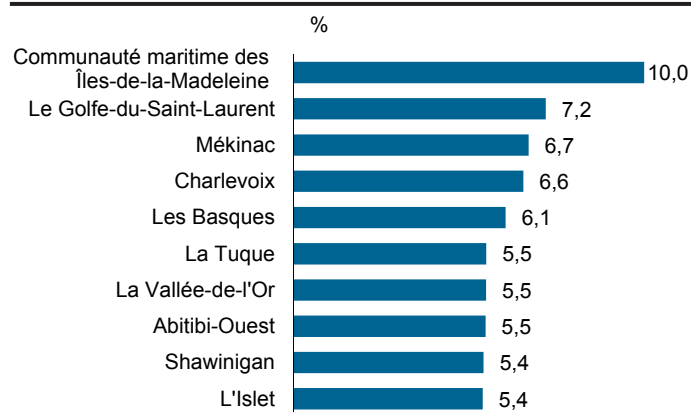
En 2017, selon les données provisoires, le revenu d'emploi médian des Québécois de 25 à 64 ans s'établit à 41 125 \$, ce qui représente une croissance de 3,0 %, qui suit celle de 2,2 % observée en 2016. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis 2011.

Importante hausse du revenu d'emploi en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Pour la première fois depuis 2013, toutes les MRC du Québec sans exception bénéficient d'une croissance. Cette hausse se manifeste à des degrés variables, les plus faibles étant enregistrées dans Minganie (0,2 %), Pontiac (0,8 %) et Administration régionale Kativik (1,0 %).

La Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine est la MRC qui connaît la plus forte augmentation du revenu d'emploi de toutes les MRC du Québec, soit 10,0 %, la plus élevée pour ce territoire depuis le début de la série de données, en 2002. Dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Centre-du-Québec et de la Mauricie, l'ensemble des MRC affichent une hausse du revenu d'emploi supérieure à celle de l'ensemble du Québec. Malgré cette augmentation, les six MRC de la Mauricie présentent des revenus d'emploi médians plus faibles que la médiane québécoise. Le même constat s'applique aux MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de Papineau en Outaouais, d'Antoine-Labelle, d'Argenteuil et de La Rivière-du-Nord dans les Laurentides.

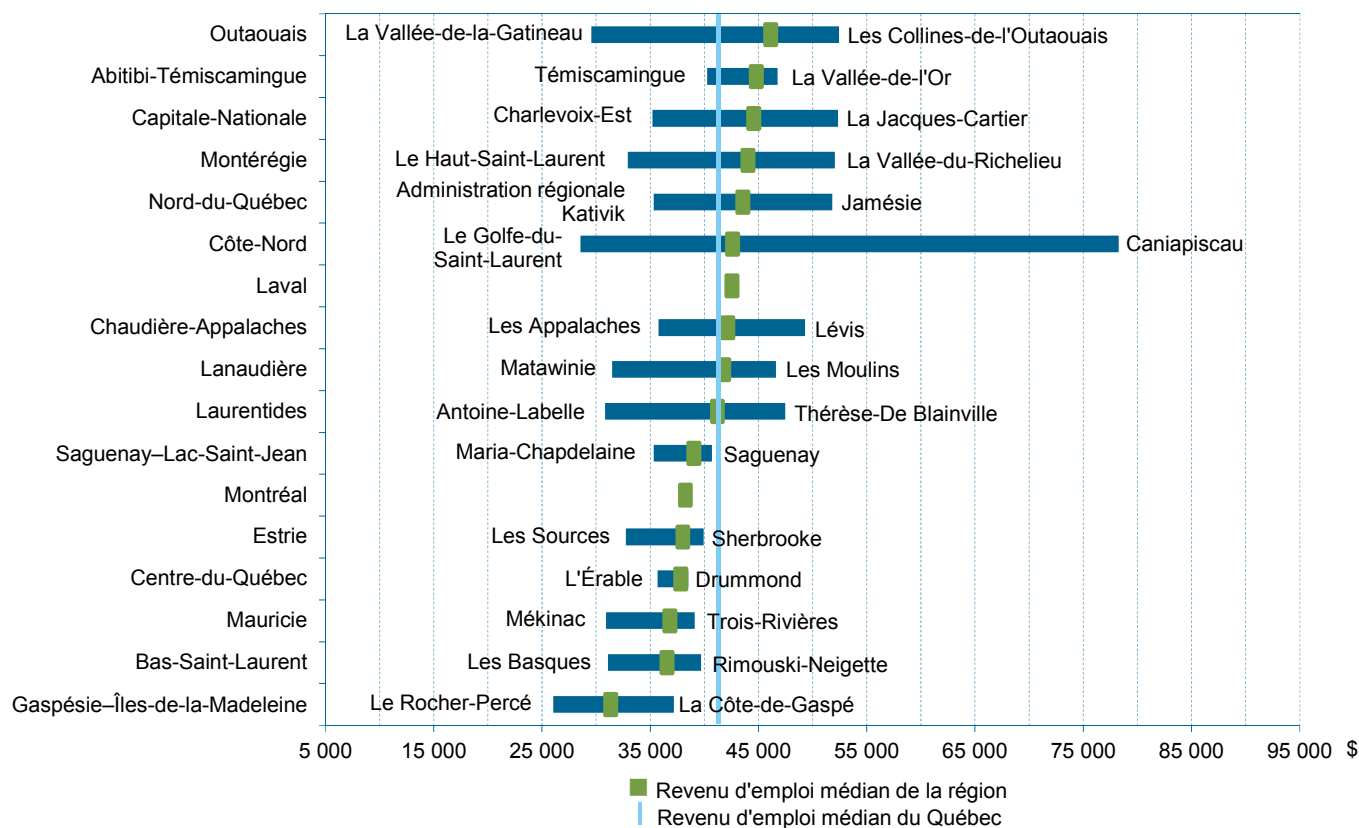
Figure 6
Les dix MRC ayant la plus forte croissance du revenu d'emploi médian, 2016-2017



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Avec un revenu d'emploi médian de 78 288 \$ en 2017, Caniapiscau se maintient en tête, position qu'elle occupe depuis au moins 2002, attribuable en grande partie aux salaires élevés des travailleurs du secteur minier. Outre Caniapiscau, 30 MRC présentent un revenu d'emploi médian supérieur à celui du Québec. Parmi les 10 MRC qui ont les revenus les plus élevés, deux sont situées en Outaouais (Les Collines-de-l'Outaouais et Gatineau) et trois

Figure 7
Écarts entre les MRC affichant le revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans le plus faible et le plus élevé pour chacune des régions administratives, 2017



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

en Montérégie (La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville et Roussillon). À ces territoires, il faut ajouter La Jacques-Cartier, Jamésie et Lévis qui ont toutes un revenu d'emploi médian supérieur à 48 000 \$. Comme le révèle la figure 8, les MRC où le revenu d'emploi est le plus élevé se répartissent dans les régions métropolitaines de Gatineau, de Montréal et de Québec, ainsi que dans les régions minières de la Côte-Nord et de l'Abitibi-Témiscamingue. La carte permet aussi de voir la distribution des territoires où les revenus d'emploi médians sont les plus faibles. Ils sont, pour la plupart, éloignés des principaux centres urbains et leur économie ne repose pas sur l'exploitation des ressources minières. Parmi les dix MRC ayant les revenus d'emploi les plus faibles, trois sont situées dans la péninsule gaspésienne (Le Rocher-Percé, La Haute-Gaspésie et Avignon).

La figure 7 montre qu'il peut exister d'importantes disparités de revenu entre les territoires supralocaux d'une même région administrative. En 2017, l'écart le plus important est observé sur la Côte-Nord. Dans cette région, une différence de près de 50 000 \$ sépare la MRC qui présente le revenu d'emploi le plus élevé, Caniapiscau, et celle qui affiche le revenu le plus faible, Le Golfe-du-Saint-Laurent. Les régions de l'Outaouais et de la Montérégie présentent, elles aussi, mais dans une moindre mesure, un clivage territorial relativement important. Dans l'Outaouais, le revenu d'emploi médian des travailleurs des Collines-de-l'Outaouais est supérieur de près de 22 900 \$ à celui des travailleurs de La Vallée-de-la-Gatineau, laquelle est caractérisée par un taux de travailleurs particulièrement bas. Pour ce qui est de la Montérégie, les différences de revenus d'emploi y sont substantielles, notamment entre les MRC situées non loin de l'île de Montréal, comme Roussillon (48 352 \$), Marguerite-D'Youville (51 813 \$) et La Vallée-du-Richelieu (52 056 \$), et celles qui en sont les plus éloignées comme Le Haut-Saint-Laurent (32 927 \$) et Acton (35 407 \$).

À l'opposé, les régions du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean continuent de se distinguer par un niveau de revenu relativement homogène. Dans chacune de ces deux régions, l'écart de revenu est de moins de 5 500 \$ entre la MRC qui affiche le revenu le plus élevé et celle où il est le plus faible.

Conclusion

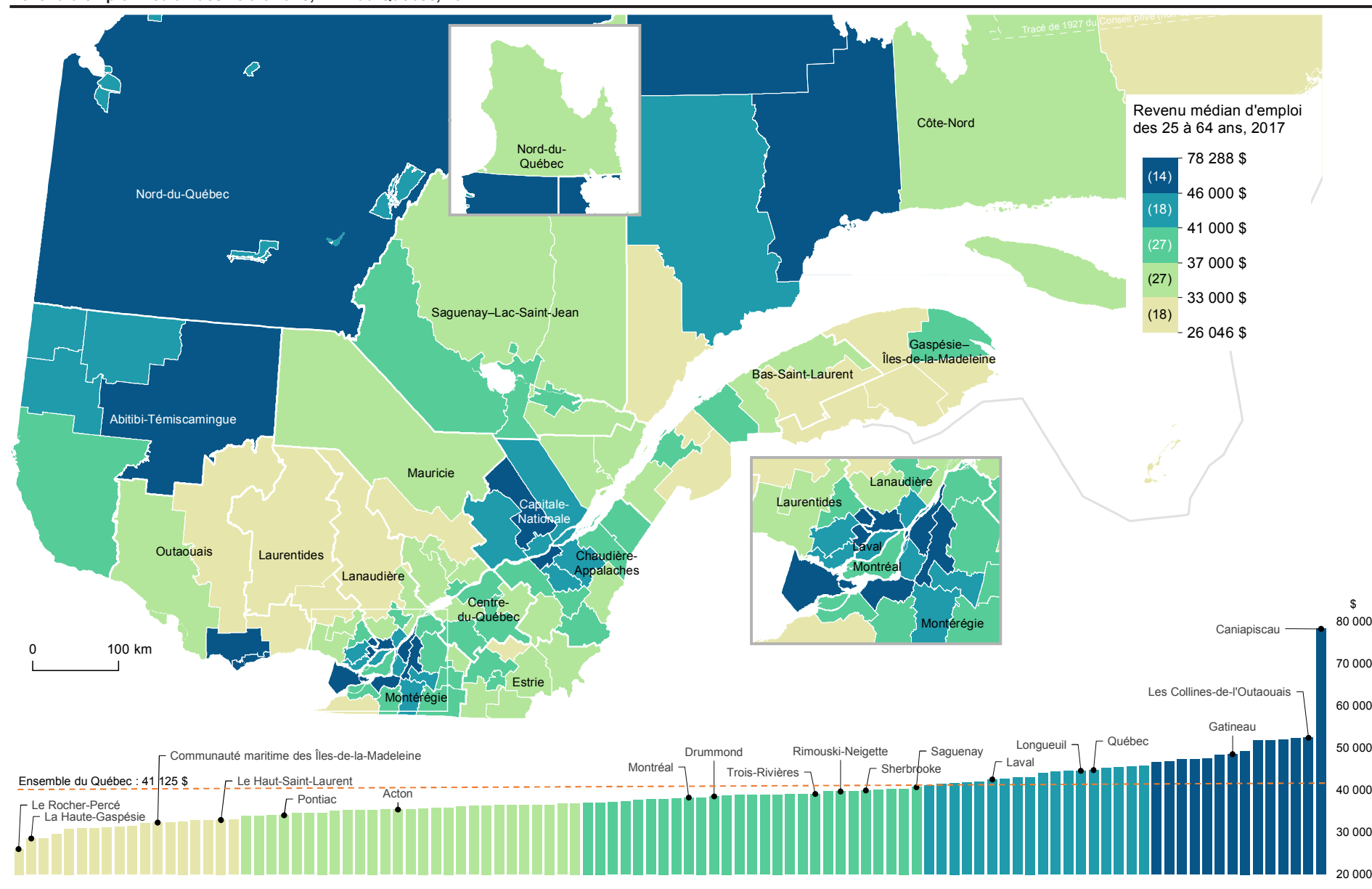
Dans 54 MRC, le nombre et le taux de travailleurs de 25 à 64 ans ont progressé entre 2016 et 2017. La plus forte croissance est observée dans la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine dont les résultats sont remarquables selon l'ensemble des indicateurs, y compris ceux qui se rapportent aux travailleurs autonomes. Le nombre de travailleurs s'accroît également de façon importante dans la couronne nord de Montréal (Mirabel, Montcalm, La Rivière-du-Nord, Les Moulins) en incluant la métropole. Dans une moindre mesure, plusieurs MRC de la Montérégie affichent une hausse du nombre de travailleurs supérieure à la croissance québécoise (Beauharnois-Salaberry, Vaudreuil-Soulanges, Roussillon, La Haute-Yamaska), de même que Lotbinière et La Jacques-Cartier en périphérie de Québec. La progression du nombre et du taux de travailleurs dépasse aussi celle de l'ensemble du Québec dans Rouyn-Noranda, Abitibi, Le Fjord-du-Saguenay, Matawinie et Drummond.

En revanche, on observe une baisse du nombre et du taux de travailleurs dans L'Île-d'Orléans, Eeyou Istchee, Le Val-Saint-François, Le Haut-Saint-Laurent, Les Pays-d'en-Haut et Pontiac. Cette dernière MRC fait partie de celles qui présentent les taux de travailleurs et les revenus d'emploi les plus faibles.

Références bibliographiques

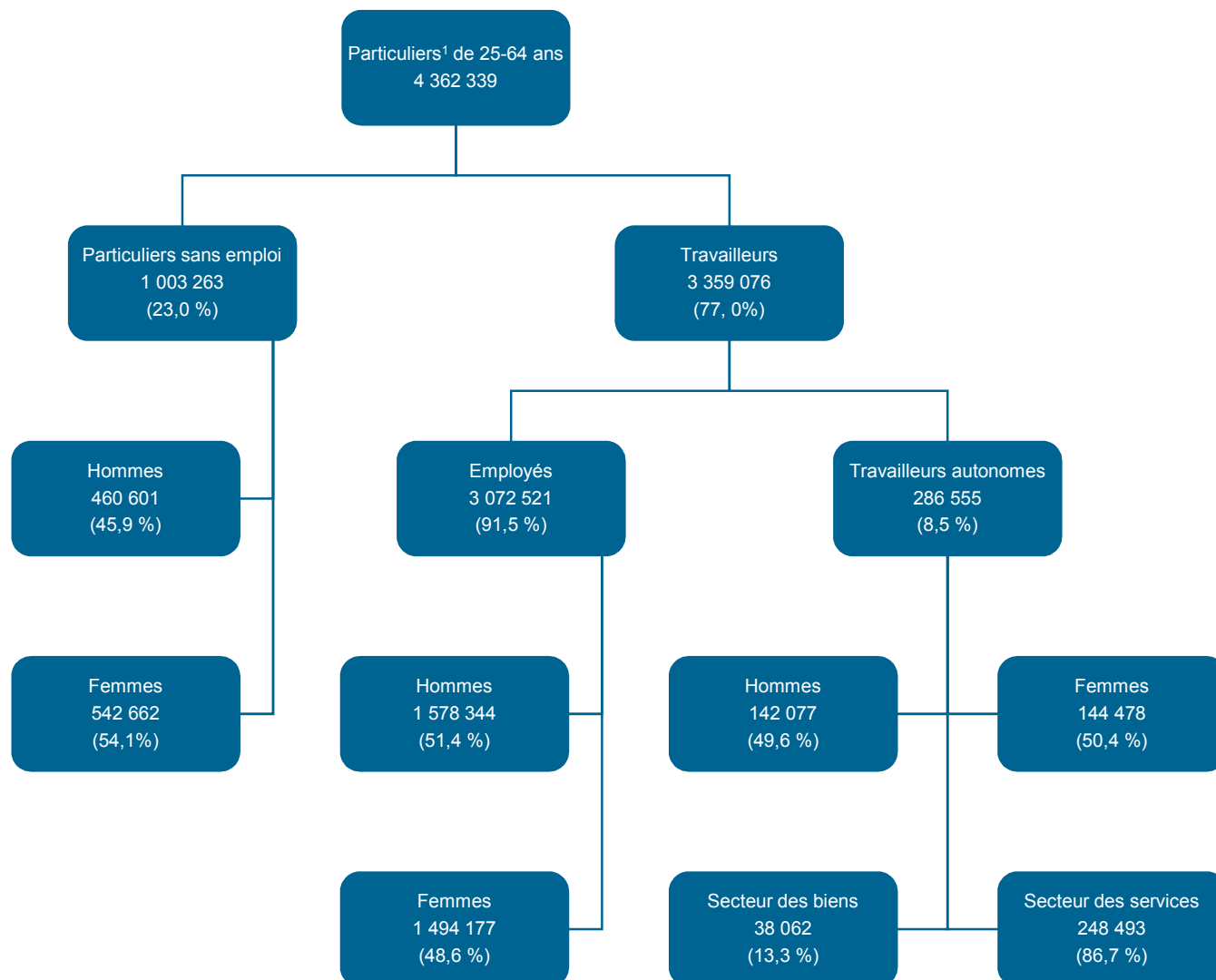
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2018). *Le bilan démographique du Québec*, [En ligne], Québec, L'Institut, 175 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bilan2018.pdf>].
- MADORE, Louis, et Geneviève CARON (2018). « La production minérale au Québec en 2016 ». *Mines en chiffres*, [En ligne], avril, Institut de la statistique du Québec, 16 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/mines/mines-chiffres-2018.pdf>].
- ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (2013). *Rapport II, Statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. 19^e Conférence internationale des statisticien(ne)s du travail*, BIT, 85 p.
- ST-AMOUR, Martine (2018). « La migration interrégionale au Québec en 2016-2017 : La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine parmi les régions gagnantes », *Coup d'œil sociodémographique*, [En ligne], n° 63, mars, Institut de la statistique du Québec, 20 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/bulletins/coupdoeil-no63.pdf>].
- STATISTIQUE CANADA (2017). *Guide de l'Enquête sur la population active*, [En ligne], produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 90 p. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2017001-fra.htm>]

Figure 8
Revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2017



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le revenu d'emploi).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Figure 9
Organigramme des travailleurs de 25 à 64 ans au Québec en 2017



1. Comprend les particuliers qui ont produit une déclaration de revenus, au 31 juillet 2018, pour l'année d'imposition 2017 ainsi les déclarants retardataires. Les retardataires, soit ceux qui transmettent leur déclaration de revenus après le 31 juillet 2018, sont estimés par l'ISQ à partir d'une méthode d'imputation déterministe.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Encadré 1

LES ESTIMATIONS ET L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES PROVISOIRES

Les estimations du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi des déclarants sont révisées régulièrement par l'Institut de la statistique du Québec. Généralement, les révisions annuelles touchent les deux années antérieures. Les estimations de l'année la plus récente (2017) sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur étant donné qu'elles reposent, en bonne partie, sur des données préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution récente des indicateurs du marché du travail dans les MRC.

Encadré 2

COMPARAISONS AVEC LES ESTIMATIONS ANNUELLES DE L'EPA

Malgré des différences conceptuelles, le nombre et le taux de travailleurs produits par l'ISQ à partir des données fiscales de Revenu Québec ressemblent à plusieurs égards à l'emploi et au taux d'emploi de l'*Enquête sur la population active* (EPA) réalisée par Statistique Canada. L'EPA, qui est une enquête ménage réalisée à partir d'un échantillon¹, fournit notamment des estimations mensuelles et annuelles à l'échelle des provinces et des régions administratives, et constitue la principale source d'information utilisée par les analystes du marché du travail. Quant aux données sur le nombre et le taux de travailleurs, elles représentent la seule source d'information permettant de suivre annuellement l'évolution du marché du travail pour des échelles géographiques aussi fines que celle des MRC.

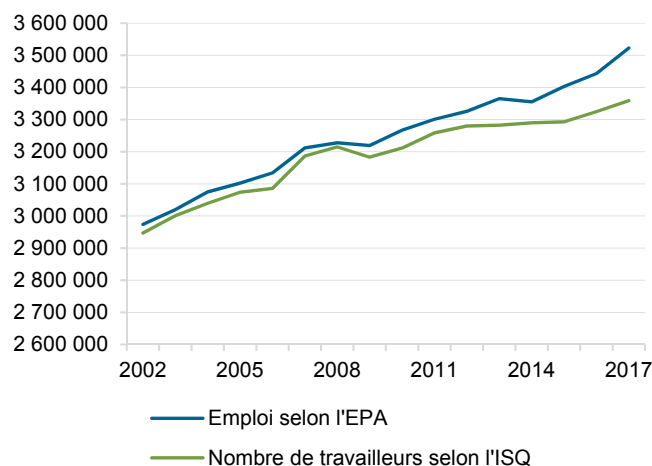
La présente section vise à comparer les estimations de l'ISQ avec celles de l'EPA afin de voir les différences et les similitudes entre les tendances exprimées par les données produites par l'ISQ, à partir des données fiscales, et celles de l'EPA à l'échelle du Québec et de certaines régions administratives.

À l'échelle québécoise, les estimations de l'emploi de l'EPA et celles du nombre de travailleurs de l'ISQ, chez les 25 à 64 ans, suivent des tendances convergentes à long terme, comme l'illustre la figure A. D'ailleurs, ces deux indicateurs sont en phase avec les cycles économiques. Par exemple, lors de la récession de 2008-2009, l'emploi et le nombre de travailleurs étaient en baisse, avant de renouer avec la croissance en 2010. En termes de niveau, l'emploi de l'EPA demeure toutefois plus élevé que le nombre de travailleurs estimé par l'ISQ. L'écart entre les deux sources de données est en moyenne de 1,7 % pour la période de 2002 à 2017, et il s'explique principalement par des différences conceptuelles et de mesure.

En revanche, le taux de travailleurs estimé par l'ISQ et le taux d'emploi de l'EPA chez les 25 à 64 ans au Québec restent voisins pour la même période. L'écart moyen entre les deux taux de 2002 à 2017 n'est ainsi que de 0,4 point de pourcentage.

Figure A

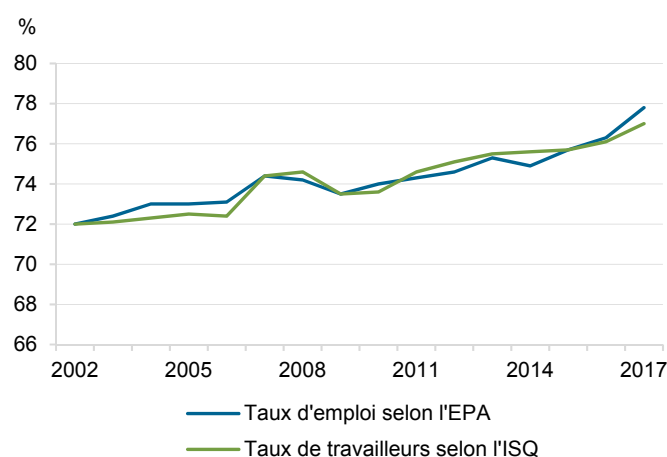
Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2017



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure B

Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, ensemble du Québec, 2002-2017



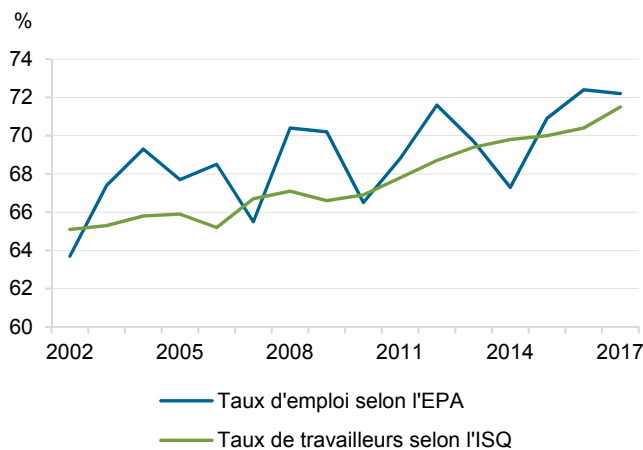
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'échelle régionale, les estimations de l'EPA sont nettement plus volatiles que celles de l'ISQ, particulièrement dans les régions administratives les moins peuplées. C'est le cas, entre autres, du Bas-Saint-Laurent et du Centre-du-Québec où les estimations de l'emploi et du taux d'emploi de l'EPA fluctuent considérablement d'une année à l'autre, tandis que les indicateurs du marché du travail de l'ISQ évoluent de façon relativement stable de 2002 à 2017, comme en témoignent les figures C et D. Il faut comprendre que les estimations régionales de l'EPA sont sujettes à une plus grande variabilité que celles produites à l'échelle provinciale. Cela s'explique principalement par la taille d'échantillon qui est relativement faible à l'échelle infraprovinciale.

1. Pour plus de renseignements sur la méthode d'échantillonnage de l'EPA, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active](#) de Statistique Canada.

Figure C

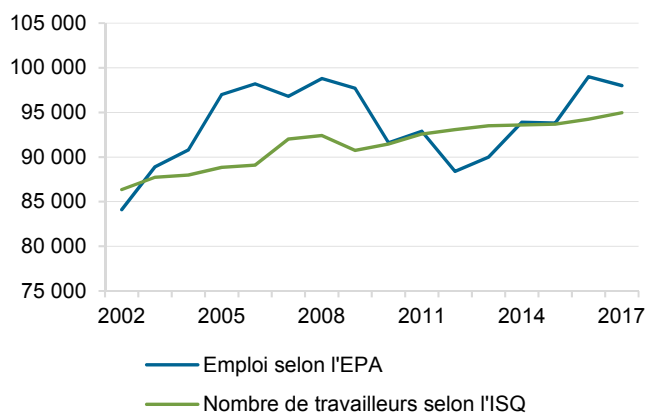
Comparaison entre le taux d'emploi de l'EPA et le taux de travailleurs estimé par l'ISQ, 25-64 ans, Bas-Saint-Laurent, 2002-2017



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure D

Comparaison entre l'estimation annuelle de l'emploi de l'EPA et celle du nombre de travailleurs produite par l'ISQ, 25-64 ans, Centre-du-Québec, 2002-2017



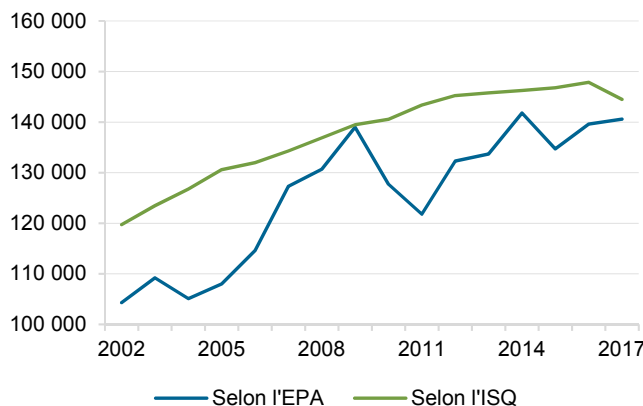
Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Contrairement à celles de l'EPA, les estimations de l'ISQ ne sont pas entachées d'erreurs dites d'échantillonnage puisqu'elles sont établies à partir des données fiscales des particuliers. Cette source de données administratives couvre d'ailleurs la quasi-totalité de la population des 25 à 64 ans, ce qui n'est pas le cas avec l'EPA qui est une enquête par échantillon¹. En date du 31 juillet 2018, un peu plus de 4,1 millions de particuliers² de 25 à 64 ans avaient produit une déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2017, ce qui représente 90 % de la population de ce groupe d'âge au Québec. Avec un tel niveau de couverture, les données fiscales s'apparentent davantage à un recensement de la population, ce qui permet à l'ISQ de produire des estimations annuelles de qualité, comportant moins de mouvements ou de variations annuelles irrégulières, et ce, pour des échelles géographiques relativement fines.

Les estimations de l'EPA sont sujettes également à une plus grande variabilité pour certains sous-groupes de la population active, dont les travailleurs autonomes. En effet, alors que les estimations produites par l'ISQ varient très peu d'une année à l'autre, celles de l'EPA sur le nombre de travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société évoluent de manière plus saccadée, tant chez les femmes que chez les hommes au Québec, comme l'illustrent les figures E et F.

Figure E

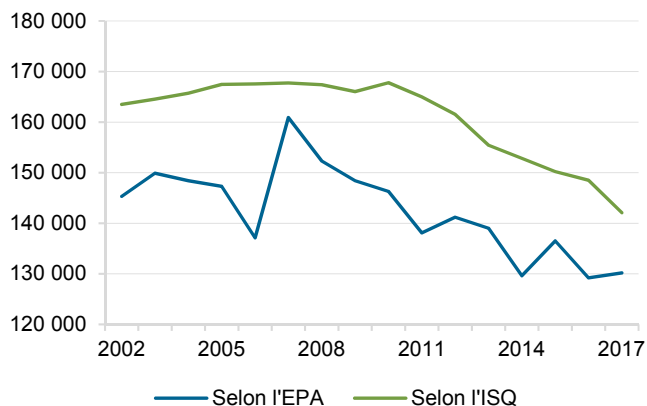
Comparaison entre le nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans dans les entreprises individuelles tiré de l'EPA et celui produit par l'ISQ, femmes, 2002-2017



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure F

Comparaison entre le nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans dans les entreprises individuelles tiré de l'EPA et celui produit par l'ISQ, hommes, 2002-2017



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec et Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. La taille de l'échantillon de l'EPA au Québec était de 10 075 ménages en 2017.

2. Un certain nombre de particuliers produisent leur déclaration de revenus avec plusieurs mois de retard. Les données de ces retardataires sont imputées par l'ISQ à l'aide d'une méthode déterministe.

Tableau 1

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2016-2017

Code géo.	MRC ¹ par régions administratives	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2016 ^r	2017 ^p	Variation 2017/2016	2016 ^r	2017 ^p	Écart 2017-2016	2016 ^r	2017 ^p	Variation 2017/2016
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
01	Bas-Saint-Laurent	71 904	71 643	- 0,4	70,4	71,5	1,1	35 288	36 558	3,6
07	La Matapédia	6 030	5 971	- 1,0	64,8	66,2	1,4	31 071	32 382	4,2
08	La Matanie	7 109	7 074	- 0,5	65,3	66,7	1,4	34 397	35 519	3,3
09	La Mitis	6 379	6 331	- 0,8	66,6	67,6	1,0	33 155	34 547	4,2
10	Rimouski-Neigette	21 641	21 686	0,2	73,0	74,1	1,1	38 604	39 706	2,9
11	Les Basques	2 798	2 756	- 1,5	66,5	67,1	0,6	29 327	31 106	6,1
12	Rivière-du-Loup	13 377	13 433	0,4	75,1	76,3	1,2	37 631	38 925	3,4
13	Témiscouata	6 749	6 667	- 1,2	67,1	68,0	0,9	31 784	32 970	3,7
14	Kamouraska	7 821	7 725	- 1,2	73,5	74,2	0,7	34 340	35 861	4,4
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	103 098	102 996	- 0,1	70,5	71,6	1,1	37 753	39 035	3,4
91	Le Domaine-du-Roy	11 393	11 175	- 1,9	69,6	70,1	0,5	36 014	37 075	2,9
92	Maria-Chapdelaine	8 938	8 879	- 0,7	69,0	70,0	1,0	34 101	35 329	3,6
93	Lac-Saint-Jean-Est	19 545	19 536	- 0,0	70,1	71,0	0,9	37 299	38 019	1,9
941	Saguenay	54 779	54 845	0,1	71,3	72,7	1,4	39 264	40 706	3,7
942	Le Fjord-du-Saguenay	8 443	8 561	1,4	69,2	70,5	1,3	35 202	36 937	4,9
03	Capitale-Nationale	306 805	308 804	0,7	78,8	79,7	0,9	43 136	44 569	3,3
15	Charlevoix-Est	5 550	5 497	- 1,0	68,5	69,8	1,3	33 685	35 228	4,6
16	Charlevoix	4 821	4 764	- 1,2	72,2	73,1	0,9	34 285	36 536	6,6
20	L'Île-d'Orléans	2 685	2 657	- 1,0	79,2	78,9	- 0,3	42 625	44 376	4,1
21	La Côte-de-Beaupré	11 982	11 974	- 0,1	78,2	78,4	0,2	43 462	45 738	5,2
22	La Jacques-Cartier	21 026	21 432	1,9	84,2	84,6	0,4	49 942	52 378	4,9
23	Québec	239 235	240 789	0,6	79,1	80,1	1,0	43 528	44 771	2,9
34	Portneuf	21 506	21 691	0,9	75,9	76,5	0,6	39 288	41 105	4,6
04	Mauricie	95 166	95 423	0,3	69,2	70,4	1,2	35 090	36 808	4,9
35	Mékinac	4 086	4 042	- 1,1	66,0	67,0	1,0	28 982	30 928	6,7
36	Shawinigan	16 041	16 024	- 0,1	63,5	64,9	1,4	32 245	33 996	5,4
371	Trois-Rivières	49 301	49 685	0,8	71,6	72,9	1,3	37 572	39 106	4,1
372	Les Chénoux	7 191	7 236	0,6	71,3	72,6	1,3	35 045	36 569	4,3
51	Maskinongé	13 581	13 484	- 0,7	69,6	70,5	0,9	32 987	34 673	5,1
90	La Tuque	4 966	4 952	- 0,3	65,6	66,1	0,5	34 242	36 129	5,5
05	Estrie	121 754	122 254	0,4	74,3	75,1	0,8	36 743	38 014	3,5
30	Le Granit	8 121	7 977	- 1,8	74,0	74,5	0,5	34 366	35 252	2,6
40	Les Sources	4 699	4 667	- 0,7	67,6	68,8	1,2	31 287	32 777	4,8
41	Le Haut-Saint-François	8 496	8 491	- 0,1	72,4	72,9	0,5	32 903	33 929	3,1
42	Le Val-Saint-François	12 300	12 253	- 0,4	75,9	75,8	- 0,1	37 877	38 890	2,7
43	Sherbrooke	62 023	62 584	0,9	74,8	75,9	1,1	38 834	39 958	2,9
44	Coaticook	7 418	7 408	- 0,1	79,3	79,7	0,4	33 784	35 111	3,9
45	Memphrémagog	18 697	18 874	0,9	72,5	73,1	0,6	35 042	36 802	5,0
06	Montréal	804 283	819 539	1,9	75,9	77,0	1,1	37 299	38 246	2,5
66	Montréal	804 283	819 539	1,9	75,9	77,0	1,1	37 299	38 246	2,5
07	Outaouais	154 342	155 049	0,5	75,5	76,2	0,7	44 575	46 126	3,5
80	Papineau	7 954	7 734	- 2,8	66,1	66,1	0,0	31 546	32 606	3,4
81	Gatineau	113 643	114 690	0,9	77,3	78,1	0,8	46 875	48 547	3,6
82	Les Collines-de-l'Outaouais	21 743	21 882	0,6	78,5	78,8	0,3	50 350	52 447	4,2
83	La Vallée-de-la-Gatineau	6 633	6 518	- 1,7	61,0	61,7	0,7	28 362	29 579	4,3
84	Pontiac	4 369	4 225	- 3,3	63,6	63,2	- 0,4	33 778	34 042	0,8

Tableau 1 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2016-2017

Code géo.	MRC ¹ par régions administratives	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2016 ^r	2017 ^p	Variation 2017/2016	2016 ^r	2017 ^p	Écart 2017-2016	2016 ^r	2017 ^p	Variation 2017/2016
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
08	Abitibi-Témiscamingue	58 678	58 994	0,5	74,5	76,0	1,5	42 767	44 797	4,7
85	Témiscamingue	5 946	5 804	- 2,4	71,6	72,6	1,0	38 952	40 262	3,4
86	Rouyn-Noranda	17 344	17 579	1,4	75,7	77,2	1,5	43 519	45 478	4,5
87	Abitibi-Ouest	7 584	7 536	- 0,6	71,0	72,4	1,4	40 730	42 967	5,5
88	Abitibi	10 061	10 173	1,1	75,8	77,3	1,5	42 211	44 029	4,3
89	La Vallée-de-l'Or	17 743	17 902	0,9	75,2	76,8	1,6	44 343	46 785	5,5
09	Côte-Nord	35 313	34 902	- 1,2	70,4	71,5	1,1	41 103	42 599	3,6
95	La Haute-Côte-Nord	3 863	3 814	- 1,3	64,5	65,5	1,0	31 268	32 800	4,9
96	Manicouagan	11 726	11 571	- 1,3	69,3	70,3	1,0	41 401	43 078	4,1
971	Sept-Rivières	13 878	13 782	- 0,7	74,0	75,4	1,4	45 375	47 362	4,4
972	Canipiscou	1 801	1 766*	- 1,9	83,2	86,5*	3,3	75 890	78 288*	3,2
981	Minganie	2 437	2 350	- 3,6	66,3	66,3	0,0	36 299	36 388	0,2
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 608	1 619	0,7	60,2	60,1	- 0,1	26 651	28 572	7,2
10	Nord-du-Québec	16 047	15 976	- 0,4	79,5	79,9	0,4	42 304	43 555	3,0
991	Jamésie	6 128	6 168	0,7	78,4	80,0	1,6	50 204	51 825	3,2
992	Administration régionale Kativik	4 650	4 660	0,2	84,3	83,6	- 0,7	34 978	35 345	1,0
993	Eeyou Istchee ²	5 269*	5 148*	- 2,3	76,8*	76,6*	- 0,2	39 653*	41 469*	4,6
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29 470	29 306	- 0,6	60,7	61,7	1,0	30 028	31 353	4,4
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	4 324	4 427	2,4	62,7	65,0	2,3	29 392	32 333	10,0
02	Le Rocher-Percé	5 097	5 072	- 0,5	55,1	56,1	1,0	24 818	26 046	4,9
03	La Côte-de-Gaspé	6 250	6 203	- 0,8	66,2	67,0	0,8	35 424	37 187	5,0
04	La Haute-Gaspésie	3 288	3 263	- 0,8	54,6	55,8	1,2	27 543	28 544	3,6
05	Bonaventure	5 781	5 732	- 0,8	63,0	63,8	0,8	31 139	32 105	3,1
06	Avignon	4 730	4 609	- 2,6	60,8	61,2	0,4	30 435	30 917	1,6
12	Chaudière-Appalaches	173 606	174 245	0,4	78,9	79,8	0,9	40 736	42 163	3,5
17	L'Islet	6 819	6 724	- 1,4	74,7	75,4	0,7	35 388	37 303	5,4
18	Montmagny	8 447	8 480	0,4	73,9	75,0	1,1	36 782	37 934	3,1
19	Bellechasse	15 667	15 683	0,1	80,9	81,3	0,4	40 146	41 700	3,9
251	Lévis	62 663	63 083	0,7	81,8	82,8	1,0	47 795	49 327	3,2
26	La Nouvelle-Beauce	16 347	16 445	0,6	82,7	83,4	0,7	41 256	42 682	3,5
27	Robert-Cliche	7 611	7 578	- 0,4	78,8	79,0	0,2	36 523	37 846	3,6
28	Les Etchemins	6 010	5 978	- 0,5	70,8	71,9	1,1	35 402	36 448	3,0
29	Beauce-Sartigan	21 411	21 428	0,1	77,7	78,3	0,6	37 649	38 881	3,3
31	Les Appalaches	15 016	14 953	- 0,4	71,6	72,7	1,1	34 297	35 791	4,4
33	Lotbinière	13 615	13 893	2,0	79,7	80,8	1,1	37 365	39 045	4,5
13	Laval	178 088	180 471	1,3	79,6	80,3	0,7	41 753	42 557	1,9
65	Laval	178 088	180 471	1,3	79,6	80,3	0,7	41 753	42 557	1,9
14	Lanaudière	204 257	206 635	1,2	75,8	76,5	0,7	40 614	41 780	2,9
52	D'Autray	16 057	16 087	0,2	70,7	71,1	0,4	35 040	36 452	4,0
60	L'Assomption	52 927	53 092	0,3	78,7	79,3	0,6	44 268	45 276	2,3
61	Joliette	24 443	24 616	0,7	71,2	71,8	0,6	37 482	38 987	4,0
62	Matawinie	17 277	17 512	1,4	63,8	65,0	1,2	30 329	31 500	3,9
63	Montcalm	21 885	22 486	2,7	73,0	73,9	0,9	35 071	36 333	3,6
64	Les Moulins	71 668	72 842	1,6	81,3	82,1	0,8	45 321	46 628	2,9

Tableau 1 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian des 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2016-2017

Code géo.	MRC ¹ par régions administratives	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2016 ^r	2017 ^p	Variation 2017/2016	2016 ^r	2017 ^p	Écart 2017-2016	2016 ^r	2017 ^p	Variation 2017/2016
		n		%	%		points de pourcentage	\$		%
15	Laurentides	244 965	248 182	1,3	76,1	76,8	0,7	40 103	41 204	2,7
72	Deux-Montagnes	43 504	43 732	0,5	79,4	79,9	0,5	43 485	44 576	2,5
73	Thérèse-De Blainville	67 748	68 335	0,9	80,5	80,9	0,4	46 365	47 498	2,4
74	Mirabel	23 984	25 138	4,8	83,0	83,8	0,8	44 318	45 585	2,9
75	La Rivière-du-Nord	52 975	54 181	2,3	74,8	75,8	1,0	38 739	40 108	3,5
76	Argenteuil	11 638	11 713	0,6	68,0	68,9	0,9	32 513	33 833	4,1
77	Les Pays-d'en-Haut	15 899	15 808	- 0,6	70,6	70,4	- 0,2	33 835	34 621	2,3
78	Les Laurentides	17 535	17 562	0,2	70,6	71,1	0,5	30 465	31 282	2,7
79	Antoine-Labelle	11 682	11 713	0,3	62,8	63,8	1,0	29 885	30 856	3,3
16	Montérégie	632 833	639 691	1,1	78,2	79,0	0,8	42 758	44 019	2,9
46	Brome-Missisquoi	22 284	22 467	0,8	74,7	75,4	0,7	35 616	37 067	4,1
47	La Haute-Yamaska	34 854	35 321	1,3	74,9	75,7	0,8	37 740	39 041	3,4
48	Acton	6 070	6 013	- 0,9	75,1	75,5	0,4	33 859	35 407	4,6
53	Pierre-De Saurel	18 273	18 215	- 0,3	68,9	70,1	1,2	38 302	39 686	3,6
54	Les Maskoutains	35 145	35 447	0,9	77,4	78,5	1,1	38 656	39 789	2,9
55	Rouville	16 077	16 192	0,7	80,4	81,1	0,7	40 884	41 828	2,3
56	Le Haut-Richelieu	48 258	48 724	1,0	76,9	77,9	1,0	40 668	41 949	3,1
57	La Vallée-du-Richelieu	56 171	56 897	1,3	82,9	83,5	0,6	50 449	52 056	3,2
58	Longueuil	171 991	173 771	1,0	78,0	78,9	0,9	43 426	44 607	2,7
59	Marguerite-D'Youville	35 359	35 643	0,8	83,0	83,4	0,4	50 383	51 813	2,8
67	Roussillon	77 441	78 619	1,5	80,5	81,2	0,7	46 934	48 352	3,0
68	Les Jardins-de-Napierville	11 883	12 046	1,4	79,5	79,8	0,3	38 867	40 325	3,8
69	Le Haut-Saint-Laurent	8 140	8 111	- 0,4	67,4	67,0	- 0,4	32 067	32 927	2,7
70	Beauharnois-Salaberry	24 654	24 953	1,2	72,3	73,4	1,1	38 029	38 836	2,1
71	Vaudreuil-Soulanges	66 233	67 272	1,6	81,4	81,9	0,5	46 154	47 299	2,5
17	Centre-du-Québec	94 232	94 966	0,8	74,9	75,9	1,0	36 303	37 808	4,1
32	L'Érable	9 090	9 059	- 0,3	76,8	77,5	0,7	34 615	35 703	3,1
38	Bécancour	7 700	7 762	0,8	72,7	74,1	1,4	36 701	38 281	4,3
39	Arthabaska	28 049	28 234	0,7	75,6	76,5	0,9	36 255	37 801	4,3
49	Drummond	40 480	41 025	1,3	74,6	75,7	1,1	37 016	38 533	4,1
50	Nicolet-Yamaska	8 913	8 886	- 0,3	74,3	75,2	0,9	35 074	36 558	4,2
Ensemble du Québec		3 324 841	3 359 076	1,0	76,1	77,0	0,9	39 928	41 125	3,0

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2017. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Dans le présent tableau, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 2

Nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans et taux de travail autonome, MRC du Québec classées par régions administratives, 2017

Code géo.	MRC ¹ par régions administratives	Travailleurs autonomes	Variation 2017/2016	Taux de travail autonome ²	Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Travailleurs autonomes	Variation 2017/2016	Taux de travail autonome ²
		n	%				n	%	
	Ensemble du Québec	286 555	- 3,3	8,5					
	01 Bas-Saint-Laurent	5 054	- 6,8	7,1					
07	La Matapédia	492	- 7,2	8,2	80	Papineau	962	- 8,8	12,4
08	La Matanie	404	- 5,8	5,7	81	Gatineau	8 963	- 2,2	7,8
09	La Mitis	483	- 7,3	7,6	82	Les Collines-de-l'Outaouais	2 371	- 8,3	10,8
10	Rimouski-Neigette	1 407	- 3,1	6,5	83	La Vallée-de-la-Gatineau	707	- 11,2	10,8
11	Les Basques	262	- 13,8	9,5	84	Pontiac	480	- 11,8	11,4
12	Rivière-du-Loup	876	- 6,9	6,5					
13	Témiscouata	531	- 9,4	8,0	08 Abitibi-Témiscamingue	3 253	- 7,0	5,5	
14	Kamouraska	599	- 9,1	7,8	85	Témiscamingue	409	- 11,9	7,0
	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 501	- 5,7	6,3	86	Rouyn-Noranda	968	- 3,4	5,5
91	Le Domaine-du-Roy	769	- 5,1	6,9	87	Abitibi-Ouest	460	- 7,3	6,1
92	Maria-Chapdelaine	677	- 13,8	7,6	88	Abitibi	542	- 7,2	5,3
93	Lac-Saint-Jean-Est	1 257	- 7,0	6,4	89	La Vallée-de-l'Or	874	- 8,0	4,9
941	Saguenay	3 275	- 2,8	6,0					
942	Le Fjord-du-Saguenay	523	- 9,2	6,1	09 Côte-Nord	1 489	- 9,8	4,3	
	03 Capitale-Nationale	21 453	- 3,8	6,9	95	La Haute-Côte-Nord	181	- 13,4	4,7
15	Charlevoix-Est	383	- 3,8	7,0	96	Manicouagan	524	- 9,7	4,5
16	Charlevoix	410	- 10,9	8,6	971	Sept-Rivières	553	- 8,6	4,0
20	L'Île-d'Orléans	318	- 9,4	12,0	972	Caniapiscau	42*	- 14,3	2,4
21	La Côte-de-Beaupré	874	- 8,5	7,3	981	Minganie	85	- 4,5	3,6
22	La Jacques-Cartier	1 555	- 6,8	7,3	982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	104	- 12,6	6,4
23	Québec	16 301	- 2,7	6,8					
34	Portneuf	1 612	- 6,0	7,4	10 Nord-du-Québec	315	- 7,4	2,0	
	04 Mauricie	7 304	- 4,1	7,7	991	Jamésie	238	- 6,3	3,9
35	Mékinac	414	- 4,8	10,2	992	Administration régionale Kativik	39	- 4,9	0,8
36	Shawinigan	1 178	- 5,3	7,4	993	Eeyou Istchee ³	38*	- 15,6	0,7
371	Trois-Rivières	3 555	- 2,1	7,2					
372	Les Chenaux	602	- 8,4	8,3	11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 282	- 5,5	7,8	
51	Maskinongé	1 322	- 4,6	9,8	01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	508	12,6	11,5
90	La Tuque	233	- 11,1	4,7	02	Le Rocher-Percé	333	- 12,8	6,6
	05 Estrie	12 184	- 5,0	10,0	03	La Côte-de-Gaspé	379	- 11,2	6,1
30	Le Granit	924	- 6,2	11,6	04	La Haute-Gaspésie	229	- 9,5	7,0
40	Les Sources	555	- 11,1	11,9	05	Bonaventure	462	- 5,3	8,1
41	Le Haut-Saint-François	1 050	- 7,2	12,4	06	Avignon	371	- 10,2	8,0
42	Le Val-Saint-François	1 180	- 10,4	9,6					
43	Sherbrooke	5 059	- 2,5	8,1	12 Chaudière-Appalaches	13 323	- 5,7	7,6	
44	Coaticook	1 055	- 5,7	14,2	17	L'Islet	629	- 9,9	9,4
45	Memphrémagog	2 361	- 3,8	12,5	18	Montmagny	573	- 8,3	6,8
	06 Montréal	81 917	- 0,2	10,0	19	Bellechasse	1 259	- 7,2	8,0
					251	Lévis	3 820	- 5,2	6,1
					26	La Nouvelle-Beauce	1 327	- 3,5	8,1
					27	Robert-Cliche	661	- 9,1	8,7
					28	Les Etchemins	579	- 7,1	9,7
					29	Beauce-Sartigan	1 874	- 2,5	8,7
					31	Les Appalaches	1 372	- 6,3	9,2
					33	Lotbinière	1 229	- 6,5	8,8

Tableau 2 (suite)

Nombre de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans et taux de travail autonome, MRC du Québec classées par régions administratives, 2017

Code géo.	MRC ¹ par régions administratives	Travailleurs autonomes	Variation 2017/2016	Taux de travail autonome ²	Code géo.	MRC ¹ par région administrative	Travailleurs autonomes	Variation 2017/2016	Taux de travail autonome ²
		n	%				n	%	
13	Laval	15 441	- 1,8	8,6	16	Montérégie	53 112	- 4,2	8,3
14	Lanaudière	17 088	- 5,0	8,3	46	Brome-Missisquoi	2 772	- 10,4	12,3
52	D'Autray	1 493	- 5,0	9,3	47	La Haute-Yamaska	2 981	- 3,7	8,4
60	L'Assomption	4 009	- 4,7	7,6	48	Acton	711	- 12,8	11,8
61	Joliette	1 963	- 4,9	8,0	53	Pierre-De Saurel	1 348	- 7,2	7,4
62	Matawinie	1 957	- 7,9	11,2	54	Les Maskoutains	3 040	- 3,7	8,6
63	Montcalm	2 024	- 8,0	9,0	55	Rouville	1 370	- 9,6	8,5
64	Les Moulins	5 642	- 3,1	7,7	56	Le Haut-Richelieu	3 957	- 5,8	8,1
15	Laurentides	24 200	- 4,4	9,8	57	La Vallée-du-Richelieu	4 752	- 3,9	8,4
72	Deux-Montagnes	3 397	- 4,4	7,8	58	Longueuil	14 642	- 0,5	8,4
73	Thérèse-De Blainville	6 032	- 3,5	8,8	59	Marguerite-D'Youville	2 502	- 2,9	7,0
74	Mirabel	2 225	0,3	8,9	67	Roussillon	5 410	- 3,6	6,9
75	La Rivière-du-Nord	4 932	- 3,8	9,1	68	Les Jardins-de-Napierville	1 031	- 10,6	8,6
76	Argenteuil	1 353	- 5,5	11,6	69	Le Haut-Saint-Laurent	1 060	- 10,2	13,1
77	Les Pays-d'en-Haut	2 629	- 6,3	16,6	70	Beauharnois-Salaberry	1 751	- 5,5	7,0
78	Les Laurentides	2 425	- 7,4	13,8	71	Vaudreuil-Soulanges	5 785	- 4,5	8,6
79	Antoine-Labelle	1 207	- 7,7	10,3	17	Centre-du-Québec	8 156	- 5,1	8,6
					32	L'Érable	934	- 6,5	10,3
					38	Bécancour	739	- 7,7	9,5
					39	Arthabaska	2 501	- 6,2	8,9
					49	Drummond	3 124	- 3,3	7,6
					50	Nicolet-Yamaska	858	- 4,8	9,7

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2017. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Pourcentage des travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société par rapport au nombre total de travailleurs (employés et travailleurs autonomes).

3. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Dans le présent tableau, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture plus importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

GLOSSAIRE

Nombre de déclarants : Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec.

Nombre de travailleurs : Nombre d'employés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Plus précisément, pour chaque déclarant, on mesure la part qu'occupent ses revenus d'emploi et d'entreprise sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Catégorie de travailleurs : Les travailleurs sont répartis dans deux catégories, mutuellement exclusives, soit ceux qui travaillent pour autrui (les employés) et ceux qui travaillent à leur compte (les travailleurs autonomes).

- Les **employés** englobent les particuliers qui ont effectué un travail pour le compte d'un employeur moyennant un salaire ou un traitement en espèces. Sont également inclus dans cette catégorie les propriétaires d'entreprises constituées en société ayant reçu un salaire ou un traitement en espèces.
- Les **travailleurs autonomes** englobent les particuliers qui exploitent une entreprise individuelle ou exercent une profession à titre de propriétaire unique ou de membre d'une société de personnes.

Revenu d'emploi médian : Valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi. La première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'ISQ, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance

parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris ceux provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

Taux de travailleurs : Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de déclarants de 25 à 64 ans.

Taux de couverture fiscale : Pourcentage de la population ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec pour une année et un groupe d'âge donnés. En général, plus de 90 % de la population de 25 à 64 ans produit chaque année une déclaration de revenus au Québec. Dans le présent bulletin, les données sont accompagnées d'un astérisque (*) lorsqu'une MRC présente un taux de couverture inférieur à 80 %, soit un taux nettement plus faible que le taux québécois. La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants.

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- La presque totalité des adresses inscrites dans les fichiers de Revenu Québec correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, certaines personnes n'indiquent pas leur lieu de résidence comme adresse de correspondance, mais plutôt l'adresse du comptable ou du fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus ou encore l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la MRC de leur résidence.

Notice bibliographique suggérée

LADOUCEUR, Stéphane, et Marie-Hélène PROVENÇAL (2018). *Bulletin Flash : Évolution du marché du travail dans les MRC*, [En ligne], décembre, Institut de la statistique du Québec, 18 p. [<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/bulletins/bulletin-flash-regions-decembre-2018.pdf>].

Abréviations et signes conventionnels :	Cette publication a été réalisée par :	Stéphane Ladouceur Marie-Hélène Provençal	Dépôt légal Bibliothèque et Archives nationales du Québec 4 ^e trimestre 2018 ISSN 2291-0867 (en ligne)
	Sous la direction de :	Sylvain Carpentier	© Gouvernement du Québec Institut de la statistique du Québec
	Avec l'assistance technique de :	Virginie Lachance	Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouver- nement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm
	Cartographie :	Maxime Keith	
	Révision linguistique :	Esther Frève	
	Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy, 3 ^e étage Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : (418) 691-2411 Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca		